



OUTILS ET ACCOMPAGNEMENTS

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS :

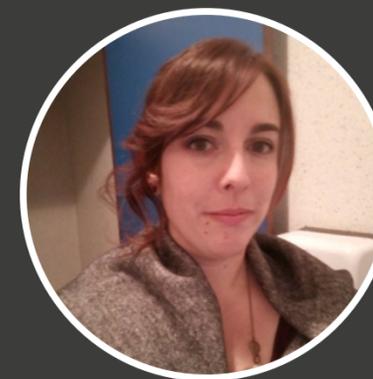
DOCUMENT UNIQUE

Stéphanie BARBEAU
Responsable Service Sécurité au Travail
CDG72



stephanie.barbeau@cdg72.fr

Audry SALMON
Conseillère en Prévention / Référente
Document Unique
Service Sécurité au Travail CDG72



audry.salmon@cdg72.fr

1

Rappels

2

Comment le CDG72
peut aider la
Collectivité ?

Supports du CDG en
libre téléchargement



Prestation réalisée tout
ou en partie par le CDG

1 RAPPELS



 **Lister les risques sur chaque Unité de Travail**



 **Hiérarchiser les Risques**

AGIR : Démarche de prévention pérenne et efficace 

1 RAPPELS



De nombreux bénéfices

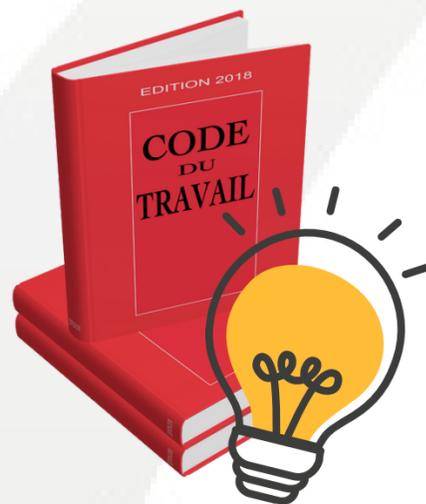


Obligation légale

1 RAPPELS



Comment le réaliser ?



COHERENT

Regroupe toutes les données de l'évaluation sur un seul support

PRATIQUE

Doit être utilisé comme base de la démarche de prévention des risques

TRACABILITE

Traçabilité assurée sur au moins 40 ans

SUPPORTS NUMERIQUES DU CDG

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE LA SARTHE**

Contact | Inscription lettre d'information | Rechercher sur le site

Le CDG 72
Emploi / concours
Gestion des ressources humaines
Webinaires
Santé / Sécurité au travail
La formation
Instances consultatives
Rapport Social Unique - RSU
Réfèrent déontologue
Dispositif de signalement
Médiation
Plateforme téléphonique médico-sociale MNT

AGENDA >>

- 21 NOVE. CST/Formation Spécialisée du mardi 21 novembre 2023
- 23 NOVE. Conseil médical CA + CNA
- 21 DÉCE. Conseil Médical

actualités

GRH
Gestion des Ressources Humaines

Carrières des fonctionnaires de catégorie B et C : Du nouveau
Le 18/10/2023
Entrée en vigueur le 9 octobre 2023, le décret n° 2023-927 du 7 octobre 2023 : il maintient pour les agents de la catégori...

Les Comptes Rendus d'Entretien Professionnels 2023 (CREP) sont à disposition sur votre espace extranet
Le 18/10/2023
Moment d'échange entre l'agent et son supérieur hiérarchique direct, l'entretien professionnel porte sur le bil...

La retraite progressive
Le 18/10/2023
La retraite progressive est un dispositif qui permet à un agent affilié à la CNRACL de percevoir une fraction de sa pension de re...

Tel. 02 43 24 25 72

PRESTATIONS DU CDG (terrain, réunions...)



Méthodologie proposée

Étape 5 : Mettre à jour

Informations quotidiennes
Bilan annuel
....

Étape 4 : Mettre en œuvre les actions



Étape 1 : Planifier

Acteurs
Méthodologie
Unités de Travail

Étape 2 : Evaluer les risques

Visites terrain : situations dangereuses
Cotation

Étape 3 : Etablir le Plan d'actions

Propositions d'actions
Validation
Moyens, responsables, délais...

Méthodologie proposée - Système de cotation

GRAVITE

10 à 100

Gravité du
dommage
en cas
d'accident

EXPOSITION

10 à 40

Fréquence
et durée
d'exposition

MAITRISE

0.01 à 1

Qu'est ce
qui est mis
en place
pour limiter
le risque ?

Méthodologie proposée - Système de cotation

GRAVITE

<i>Indice</i>	<i>Gravité</i>	<i>Définition</i>	<i>Exemples</i>
10	Faible	<ul style="list-style-type: none"> • Incident sans arrêt de travail. • Situation de travail occasionnant un inconfort. 	Fatigue visuelle, égratignure, ...
40	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> • Accident ou atteinte à la santé avec arrêt de travail mais sans séquelles 	Hématome, coupure peu profonde, mal de tête, ...
70	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> • Accident ou atteinte à la santé avec arrêt de travail et possibilité de séquelles 	Coupure, fracture, lombalgie,...
100	Très élevée	<ul style="list-style-type: none"> • Accident pouvant entraîner un décès • Accident pouvant entraîner une invalidité permanente • Accident pouvant entraîner une atteinte irréversible 	Électrocution, amputation d'un membre, surdit� professionnelle, ...

Méthodologie proposée - Système de cotation

EXPOSITION

Fréquence d'exposition	Durée d'exposition	Moins de 1 heure par jour	Entre 1 heure et moins de 2 heures par jour	Entre 2 heures et moins de 4 heures par jour	Entre 4 heures et 7 heures par jour
Environ 1 fois par an		10	10	10	10
Environ 1 fois par mois		10	20	20	20
Environ 1 fois par semaine		20	30	30	40
Tous les jours		30	40	40	40

Méthodologie proposée - Système de cotation

MAITRISE

0,01

Des mesures de prévention et/ou de protection sont mises en place et sont très efficaces. Dans l'état actuel des connaissances, il apparaît qu'aucune autre mesure ne peut être mise en place.

0,1

Mesures de prévention ou protection répondant très bien à la situation. Il s'agit notamment d'équipements de protection collective, de mesures organisationnelles... Des compléments peuvent encore être apportés pour parfaire la situation

0,5

Des mesures sont en place mais sont insuffisantes. Il s'agit principalement d'équipements de protection individuelle, de mesures informationnelles...

1

- **Cas n°1 :** Aucune mesure de prévention et/ou de protection mises en œuvre.
- **Cas n°2 :** Les mesures de prévention et/ou de protection mises en œuvre ne semblent pas efficaces.

Méthodologie proposée - Système de cotation

Risque Final

=

GRAVITE

X

EXPOSITION

X

MAITRISE

R _f	Classement	Interprétation
1 à 199	Priorité 4	Cette catégorie concerne des situations de travail pour lesquelles une maîtrise importante du risque est établie ou pour lesquelles l'exposition à la situation dangereuse est limitée. Cependant, des mesures de prévention et/ou de protection peuvent toujours être mises en œuvre (à long terme).
200 à 600	Priorité 3	Des mesures de prévention et/ou de protection doivent être mises en œuvre dans un délai raisonnable (>6mois)
601 à 1400	Priorité 2	La situation de travail impose la mise en place de mesures de prévention et/ou protection dans un délai relativement court (3-6mois)
1401 à 4000	Priorité 1	La situation de travail ne peut continuer dans ces conditions. Des mesures de prévention et/ou de protection doivent être prises très rapidement.



Méthodologie proposée

“Ne crains pas d’avancer lentement, crains seulement de t’arrêter”
Proverbe chinois

Étape 5 : Mettre à jour

Informations quotidiennes
Bilan annuel
....

Étape 4 : Mettre en œuvre les actions



Étape 1 : Planifier

Acteurs
Méthodologie
Unités de Travail

Étape 2 : Evaluer les risques

Visites terrain : situations dangereuses
Cotation

Étape 3 : Etablir le Plan d’actions

Propositions d’actions
Validation
Moyens, responsables, délais...

SUPPORTS NUMERIQUES DU CDG

Fiches Prévention

Méthodologie

Fichier Excel à remplir : libre de modifications

Fiche de prise de notes de visites terrain

Guide pour les mises à jour

Plaquette d'explications destinée aux agents

...

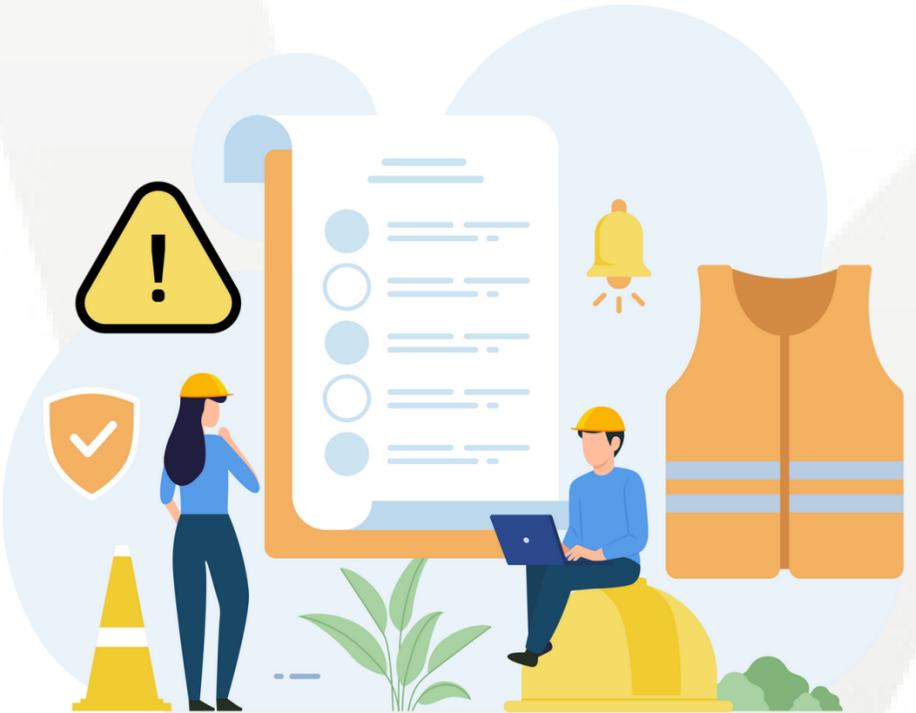


CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
— DE LA SARTHE —

The screenshot displays the website for the Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe (CDG 72). The page layout includes a top navigation bar with 'Contact' and 'Inscription lettre d'information' links, and a search bar. The main content area is divided into several sections:

- Left Sidebar:** Contains the CDG 72 logo and a vertical menu with categories such as 'Le CDG 72', 'Emploi / concours', 'Gestion des ressources humaines', 'Webinaires', 'Santé / Sécurité au travail' (highlighted in green), and 'La formation'. Under 'Santé / Sécurité au travail', there are sub-links for 'Les interlocuteurs', 'Les instances médicales', 'Les agents de prévention', 'L'ACFI' (with a mouse cursor), 'La formation santé - sécurité au travail', 'La boîte à outils santé-sécurité au travail', 'Réunions de sensibilisation sécurité au travail du CDG', and 'Ils l'ont fait, nous vous en parlons..'. Below this is 'Le document unique d'évaluation des risques professionnels' and 'Instances consultatives'.
- Top Banner:** Features a large image of a lake and a building with the text 'Des femmes et des hommes au service d'un territoire'.
- Agenda:** A section titled 'AGENDA >>' listing events:
 - 21 NOVE: CST/Formation Spécialisée du mardi 21 novembre 2023
 - 23 NOVE: Conseil médical CA + CNA
 - 21 DÉCE: Conseil Médical
- News Articles:** Three articles are displayed:
 - GIPA 2023:** 'Le décret n° 2023-775 du 11 août 2023 proroge la garantie individuelle du pouvoir d'achat pour l'année 2023. La pé...' (dated 22/08/2023).
 - RIFSEEP - conseiller des APS:** 'Depuis 2020, un corps d'Etat transitoire était affecté aux conseillers des APS pour leur permettre de bénéficier du ...' (dated 20/10/2023).
 - NOUVEAU ! Modèles : communication aux agents publics des informations et règles essentielles relatives à l'exercice de leurs fonctions:** 'L'article L. 115-7 du code général de la fonction publique, transposant la directive 2019/1152 du 20 juin 2019 relative à des con...' (dated 18/10/2023).
- Bottom:** A button labeled 'Plus d'actualités >>'.

PRESTATIONS DU CDG (terrain, réunions...)



€ Devis
Coût horaire

Clés en main

Accompagnement
vers l'Autonomie

A la carte



Objectif : Vous accompagner pour que VOUS puissiez prendre la main et faire vivre votre DU

CLES EN MAIN



Collectivités de moins de 15
agents équivalents TP



Evaluation des Risques et Rédaction par le CDG en
partenariat avec la collectivité

La collectivité doit :

- Rédiger et mener son plan d'actions
- Faire les mises à jour nécessaires

CLES EN MAIN

1

Réunion de Préparation



Présentation du DU
 Méthodologie
 Définition des UT
 Planification de la démarche



≈ 2 heures



CDG

*Assistants de Prévention
 Elus référents
 Responsables de services
 Agents moteurs...*

→ Acteurs directs

2

EVRP sur le terrain



Visite des services sur le terrain :

→ Observations
 → Echanges



plusieurs jours



CDG

Groupe de travail au complet ou en partie



Prévenir les agents !
 Organisation (école...)

3

Rédaction de l'EVRP



CDG



Plusieurs jours



Echanges complémentaires
 (mails, téléphones,
 photos...)



Relecture par la collectivité et modifications si besoin

CLES EN MAIN

4

Réunion de remise



Comment faire un plan d'actions.
Comment réaliser les mises à jour et quand.



≈ 2 heures



CDG

Assistants de Prévention
Elus référents
Responsables de services
Agents moteurs...
→ Acteurs directs

5

Plan d'actions

A réaliser par la collectivité

- Idées du CDG
- Idées du groupe de travail
- ...

Relecture possible par le CDG



Passage en F3SCT du DU et du Plan d'action pour avis
Délibération du Conseil délibérant

6

Mises à jours

A réaliser par la collectivité

Le Document Unique : Un Document Vivant

... au moins 1 fois par an...
surtout si plus de 11 agents

CLES EN MAIN



Prêt à l'emploi

Sensibilisation à la méthodologie

Visites sur le terrain avec le groupe de travail

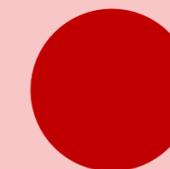
**Connaissance des phases suivantes
(mises à jour, plan d'action...)**

Document modifiable (excel)

Diverses propositions d'actions

**Pas d'expérience de
rédaction**

Peu d'autonomie





CLES EN MAIN

***EXEMPLE DE DOCUMENT
UNIQUE***

Collectivité de 4 agents



ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE



Toutes les Collectivités



Evaluation des Risques et Rédaction partielles par le CDG sur **une** unité de travail - Accompagnement renforcé sur une seconde Unité de travail

La collectivité doit

- Participer à la rédaction de la 1ère UT (cotation)
- Rédiger la 2nd UT avec l'aide du CDG
- Rédiger le reste de l'évaluation des risques
- Rédiger et mener son plan d'actions
- Faire les mises à jour nécessaires



ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE

1

Réunion de Préparation



Généralités sur la Prévention
Présentation du DU
Méthodologie
Définition des UT
Planification de la démarche
Comment faire un plan et les mises à jour.



≈ 6 heures



CDG

*Assistants de Prévention
Elus référents
Responsables de services
Agents moteurs...*

→ Acteurs directs

2

EVRP - UT 01



Visite de l'Unité de travail

→ Observations
→ Echanges



1/2 jour



CDG + Groupe de travail au complet ou en partie



Rédaction par le CDG
Cotation avec le groupe de travail la 2ème journée

3

EVRP - UT 02



Visite de l'Unité de travail

→ Observations
→ Echanges



1/2 jour



CDG + Groupe de travail au complet ou en partie



Rédaction par le Groupe de travail (sans le CDG)

Relecture par le CDG



ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE

4

EVRP - Suite des UT



Suite des visites et des rédactions par la collectivité

5

Plan d'actions

A réaliser par la collectivité

- Idées du groupe de travail
- ...

Relecture possible par le CDG



Passage du DU et du Plan d'action en F3SCT pour avis.
Délibération du Conseil délibérant.

6

Mises à jours

A réaliser par la collectivité...



... au moins 1 fois par an



Accompagnement possible



ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE



Formation à la méthodologie, prévention des risques... : Collectivité prête pour les mises à jour

Expérience terrain / rédaction

Connaissance des phases suivantes (mises à jour, plan d'action...)

Document modifiable (excel)

Charge de travail importante (visite, rédaction)



A LA CARTE

Animation d'une
réunion bilan

Accompagnement sur
une Unité de Travail
spécifique

Besoin de faire le
point...

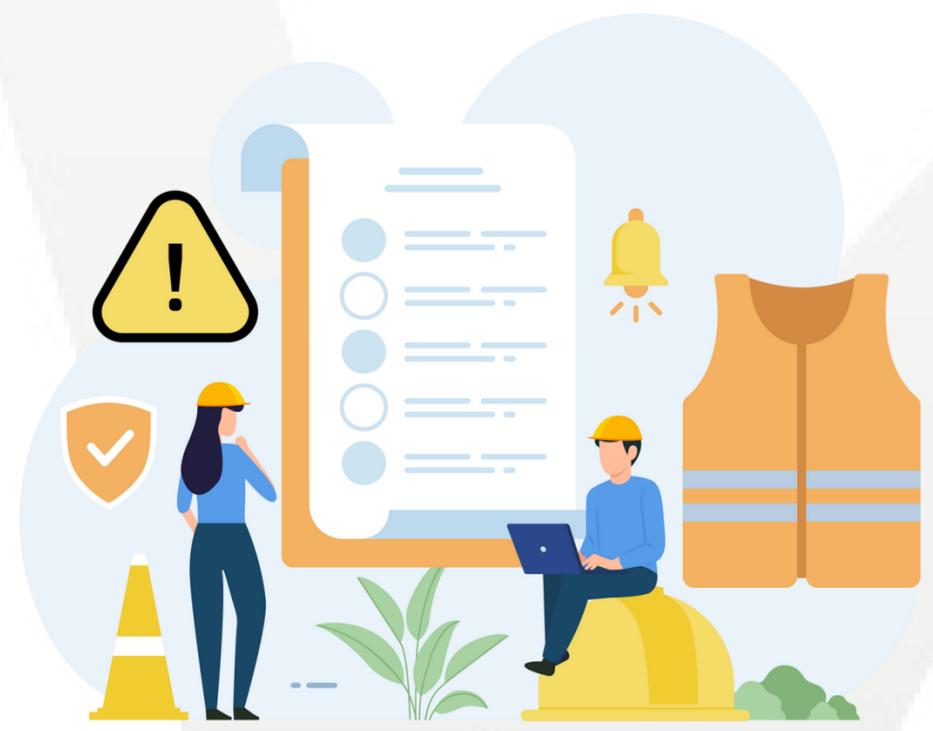
Animation d'une
réunion avec le groupe
de travail

PRESTATIONS PERSONNALISEES



...

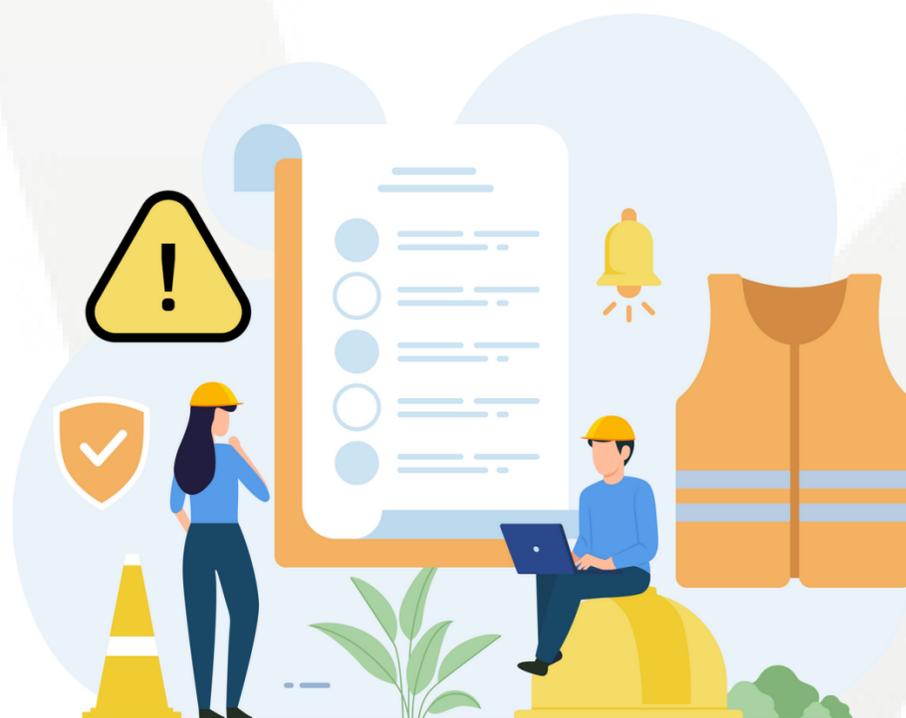
**PRESTATIONS DU CDG
(terrain, réunions...)**



VOS DOCUMENTS

Nos propositions → Vos modifications
Fond et forme modifiables
Mises à jours
Photos...

PRESTATIONS DU CDG (terrain, réunions...)



DEMANDE DE DEVIS

Pour demander un devis, c'est par ici que ça se passe !

Télécharger le formulaire de demande de devis ci dessous (formulaire en ligne en cours de développement).



DEMANDE DE DEVIS (PDF MODIFIABLE)

[Télécharger le document]

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Audry SALMON

SERVICE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Conseillère en Prévention des Risques Professionnels

Tél. 02.43.14.02.84

Port. 06.23.25.84.48

audry.salmon@cdg72.fr



Estimation → taux horaire 57 €

Clé en main :

- Administratif + Techniques + Entretien : entre 1500 et 2000 €
- + Ecole et restauration scolaire : entre 2500 et 3500 €

Autonomie : Entre 2500 et 3000 €

Retrouvez le Webinaire sur notre site internet :

https://www.cdg72.fr/centre_de_gestion_webinaires_webinaires-proposees-par-le-cdg72.phtml

